



M. TUGENDHAT A DRESSE A CETTE OCCASION UN TABLEAU ASSEZ SATISFAISANT DE LA MISE EN OEUVRE DU BUDGET 84 : LES DIFFICULTES RESULTANT DE L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES POUR LES GARANTIES AGRICOLES DEVRAIENT ETRE SURMONTÉES AVEC LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE S'IL EST ADOPTÉ SANS DELAI. L'AIDE ALIMENTAIRE EST NORMALEMENT GERÉE MAIS LES ENGAGEMENTS POUR L'AIDE AUX PVD NON ASSOCIÉS ET LA ''FAIM DANS LE MONDE'' NE POURRONT TOUS INTERVENIR AVANT LA FIN DE L'EXERCICE. D'AUTRES DEPENSES SONT RETARDEES PAR SUITE DES CARENCES DE DECISIONS DU CONSEIL.

LE PARLEMENT A FINALEMENT DECIDE DE DEBLOQUER LES COMPENSATIONS EN FAVEUR DU ROYAUME-UNI ET DE L'ALLEMAGNE.

1.3 SECTEUR LAITIER

LA COMMISSION A ARRETE LES GRANDES LIGNES D'UNE DECLARATION DE M. DALSAGER DEVANT LE PARLEMENT SUR L'ACTION A MENER EN VUE DE L'ECOLEMENT DES STOCKS DE PRODUITS LAITIERS : OPERATION ''BEURRE DE NOEL'' POUR DEVELOPPER LA CONSOMMATION INTERIEURE ET ACCENTUATION DES EFFORTS EN FAVEUR DES EXPORTATIONS DANS LES PAYS TIERS.

LA COMMISSION A ARRETE DES DISPOSITIONS POUR ASSOULIR LE PAIEMENT DE LA PREMIERE TRANCHE DU PRELEVEMENT SUPPLEMENTAIRE SUR LE LAIT DECIDE EN MARS DERNIER. CE PREMIER VERSEMENT DOIT ETRE EFFECTUE PAR LES AGRICULTEURS OU LES COOPERATIVES LE 15 NOVEMBRE EN CAS DE DEPASSEMENT DE LEURS QUOTAS. TOUTEFOIS COMME LA REDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIERE NE POUVAIT ETRE QUE PROGRESSIVE, IL EST PROBABLE QUE, DANS UN BON NOMBRE DE CAS, IL Y AURA DEPASSEMENT POUR LE PREMIER SEMESTRE ET RESPECT DU QUOTA POUR L'ANNEE ENTIERE. AUSSI, LA COMMISSION A DECIDE DE LIMITER LE PREMIER VERSEMENT A LA MOITIE DES SOMMES DUES, LES VERSEMENTS DEVANT ETRE REGULARISES A LA FIN DE LA CAMPAGNE.

1.4 CONSTRUCTION NAVALE : 6EME RAPPORT

LE SIXIEME RAPPORT QUE LA COMMISSION PRESENTE AU CONSEIL EST UNE ANALYSE FACTUELLE DE L'EVOLUTION DE LA CRISE DANS CE SECTEUR DONT LA SITUATION A EMPIRE EN 1983. LE TRANSPORT MARITIME MONDIAL A POURSUIVI LA REGRESSION ENTAMEE EN 1981, CE QUI A RENFORCE LES PERTURBATIONS DUES A LA SURCAPACITE DES FLOTTES.

LA CONSTRUCTION NAVALE EUROPEENNE A SUBI UNE CHUTE SANS PRECEDENT DE SA POSITION SUR LE MARCHE (SURTOUT A CAUSE DE L'ATTITUDE DES CHANTIERS JAPONAIS ET COREENS), SE VOYANT AINSI PLACEE DEVANT UNE SITUATION QUI N'A SANS DOUTE JAMAIS ETE AUSSI DIFFICILE.

CETTE EVOLUTION EXIGE UN RENFORCEMENT DE LA COOPERATION INTERNATIONALE AINSI QU'UNE PROLONGATION ET UNE ACCENTUATION DES EFFORTS DE L'INDUSTRIE COMMUNAUTAIRE POUR S'ADAPTER AU MARCHE, EN AXANT LES ACTIONS SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE, ET, LE CAS ECHÉANT, UNE MODULATION DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PUBLIQUES DANS CE SENS.



1.5 E.C.E. FACILITATION TRANSPORTS ROUTIERS

LA COMMISSION PROPOSE QUE LA COMMUNAUTE ET LES ETATS MEMBRES AIGISSENT ENSEMBLE POUR DECLARER QU'ILS ACCEPTENT, SOUS CERTAINES RESERVES, LES RECOMMANDATIONS DE LA 'RESOLUTION D'ENSEMBLE SUR LA FACILITATION DES TRANSPORTS ROUTIERS' DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE (E.C.E.) DES NATIONS-UNIES. CETTE RESOLUTION RASSEMBLE, DANS UN SEUL ACTE, UN CERTAIN NOMBRE DE REGLES ET PROCEDURES DU TRANSPORT ROUTIER EN EUROPE ETALIES TOUT AU LONG DES ANNEES PASSES ET DONT LA MISE A JOUR S'IMPOSE.

LES MATIERES TRATTEES DANS LA RESOLUTION D'ENSEMBLE CONCERNENT NOTAMMENT LES DEFINITIONS ET LES REGIMES APPLICABLES AUX TRANSPORTS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES PAR ROUTE AINSI QUE L'ASSURANCE ET L'IMMATRICULATION DES VEHICULES.

1.6 EMISSIONS POLLUANTES DES AUTOMOBILES

A L'INITIATIVE DE M. NARJES ET DE M. DAVIGNON, LA COMMISSION A ARRETE UNE PROPOSITION AU CONSEIL SUR LES NORMES A RETENIR EN MATIERE D'EMISSIONS DE POLLUANTS PAR LES AUTOMOBILES (OXIDE DE CARBONE ET DERIVES NITRES). D'APRES LA PROPOSITION, CES NORMES, QUT CORRESPONDENT A UNE REDUCTON MASSIVE DE CES EMISSIONS, DEVRONT ETRE INTEGRALEMENT RESPECTEES EN 1995. IL NE S'AGIT EN L'ESPECE QUE D'UN COMPLEMENT TECHNIQUE AUX PROPOSTIONS ANTERIEURES.

2. RELATIONS EXTERIEURES

2.1 CHINE

A) VISITE DU VICE-PRESIDENT HAFERKAMP
LE VICE-PRESTDENT HAFERKAMP S'EST RENDU EN CHINE DU 24 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE POUR INAUGURER LA PREMIERE REUNION DES CONSULTATTONS A HAUT NIVEAU ENTRE LA COMMISSION ET LE GOUVERNEMENT CHINOIS, CONVENUES EN NOVEMBRE 1983.

M. HAFERKAMP A EU DES ENTRETIENS AVEC LE PREMIER MINISTRE M. ZHAO ZIYANG, LE MINISTRE DES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES AVEC L'ETRANGER, MME CHEN MUHUA, LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES M. ZHOU NAN AINSI QU'AVEC D'AUTRES HAUTS RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT CHINOIS.

LES ENTRETIENS ONT PORTE TANT SUR LES SITUATTONS ECONOMIQUES RESPECTIVES DES DEUX PARTIES ET LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LEURS RELATIONS BILATERALES QUE SUR DES GRANDS PROBLEMES POLITIQUES ET ECONOMIQUES MONDIAUX.

M. HAFERKAMP A PARAPHE AVEC MME CHEN MUHUA LE 26 SEPTEMBRE 1984, L'ACCORD DE COOPERATION COMMERCIALE ET ECONOMIQUE QUI EST DESTINE A REMPLACER L'ACCORD COMMERCIAL D'AVRIL 1978.

M. HAFERKAMP ET SA DELEGATION ONT ASSISTE AUX DIVERSES ACTIVITES DE CELEBRATION DU 35EME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATTON DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE. AU COURS DE LA RECEPTION DONNEE PAR LE GOUVERNEMENT CHINOIS, M. HAFERKAMP A EU UNE ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLTQUE M. LI XIANNIAN.



B) DANS LE PROLOI IENT DE CETTE VISITE, TRO MISSIONS EN CHINE SONT PREVUES DURANT LE MOIS D'OCTOBRE

- M. CARPENTIER, DIRECTEUR GENERAL DE LA TASK FORCE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES TELECOMMUNICATIONS ET DIRECTEUR GENERAL A LA DIRECTON GENERALE DE L'ENERGIE, SE RENDRA A PEKIN POUR S'ENTREtenir AVEC LES AUTORITES CHINOISES DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA COOPERATION ENERGETIQUE ET DES ORIENTATIONS POUR 1985-86. IL AURA EGALEMENT DES DISCUSSIONS SUR LES PROJETS DE COOPERATION DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA NORMALISATION DANS PLUSIEURS VILLES CHINOISES.

- UN ADMINISTRATEUR DE LA DG VIII IRA A PEKIN ET XIAN POUR S'ENTREtenir AVEC LES AUTORITES CHINOISES DES ACTIONS DE COOPERATION CEE/CHINE.

- DANS LE CADRE DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, UN RESPONSABLE DE LA DG XII ACCOMPAGNERA UNE MISSION D'EXPERTS NATIONAUX INTERESSES AUX ECHANGES DANS LE DOMAINE DE LA METALLURGIE ET DES METAUX NON FERREUX.

2.2 AUTRICHE

SUITE A UNE INVITATION DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN, M. CONTOGEOGIS A EU, LES 4 ET 5 OCTOBRE A VIENNE, DES ENTRETIENS AVEC LES MINISTRES DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX PUBLICS MM. LACINA ET SEKANINA.

LA VISITE A SERVI AUX DEUX PARTIES POUR FAIRE LE POINT DES NEGOCIATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET L'AUTRICHE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS. LE COMMISSAIRE A VISITE CERTAINS PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT ROUTIER ET FERROVIAIRE AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC LES PROBLEMES QUE L'AUTRICHE AFFRONTA CAUSE DU TRAFIC QUT TRANSITE PAR CE PAYS.

LA COMMISSON FERA PROCHAINEMENT UN RAPPORT AU CONSEIL SUR L'ETAT ET LA CONTINUATTON DES NEGOCIATIONS AVEC L'AUTRICHE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS.

2.3 YUGOSLAVIE

UNE MISSION DES SERVICES DE LA COMMISSION CONDUITE PAR M. SCHWED S'EST RENDUE LA SEMAINE DERNIERE EN YUGOSLAVIE. LES ECHANGES DE VUES AVEC LES AUTORITES YUGOSLAVES ONT PORTE NOTAMMENT SUR :

- LES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN DEUXIEME PROTOCOLE FINANCIER.

- UN PROGRAMME DE COOPERATION BASE SUR LES DECISIONS DU RECENT CONSEIL DE COOPERATION.

- UN TOUR D'HORIZON SUR LES ECHANGES QUI CONTINUENT DANS L'ENSEMBLE DE S'ACCROITRE A UN RYTHME PLUS QUE SATISFAISANT, CETTE SATISFACTION ETANT CEPENDANT ATTENUÉE PAR LES DIFFICULTES QUE RENCONTRE L'EXPORTATION DE VIANDE BOVINE YUGOSLAVE VERS LA GRECE ET PAR LA SITUATION DIFFTCILE DE L'ELEVAGE OVIN.

**2.4 MALTE**

PAR LETTRE DU 14 SEPTEMBRE, LE GOUVERNEMENT DE MALTE A TRANSMIS UN AIDE-MEMOIRE AU PRESIDENT DU CONSEIL RELATIF AUX RELATIONS CEE-MALTE. DANS CE CONTEXTE, LE GOUVERNEMENT DE MALTE A NOTAMMENT EXPRIME SA DECEPTION EN CE QUI CONCERNE LE MONTANT DE L'OFFRE DE LA COMMUNAUTE POUR UN DEUXIEME PROTOCOLE FINANCIER. LORS DE SA PROCHAINE SESSION, LE CONSEIL DEVRAIT APPROUVER UNE REPONSE A CET AIDE-MEMOIRE VISANT A REITERER SON INVITATION A MALTE D'ENTRER EN CONTACT AVEC LA COMMISSION, CELLE-CI AYANT ETE AUTORISEE PAR LE CONSEIL A OUVRIR DES NEGOCIATIONS AVEC MALTE A CE SUJET EN VUE DE PERMETTRE UNE REPRISE RAPIDE DE LA COOPERATION FINANCIERE.

2.5 TEXTILES : PORTUGAL

A FURTHER ROUND OF CONSULTATIONS WITH PORTUGAL, WHICH TOOK PLACE IN LISBON ON 10 OCTOBER, HAS LED TO AGREEMENT WITH PORTUGAL ON A NUMBER OF HITHERTO OUTSTANDING PROBLEMS ARISING FROM THE APPLICATION OF THE PRE-ACCESSION ARRANGEMENT.

2.6 PVD NON ASSOCIES

LA COMMISSION VIENT DE PRENDRE LES DECISIONS DE FINANCEMENTS SUIVANTES :

- COLOMBIE :

3,9 MIO ECUS POUR UN PROGRAMME DE RECONSTRUCTION APRES LE SEISME DE MARS 1983 ET DES ETUDES DE PREVENTION DES CONSEQUENCES DES SEISMES

- LAOS :

1,2 MIO POUR UN PROGRAMME D'ADDUCTION D'EAU COORDONNEE PAR L'UNICEF (FAUTE DE RELATIONS SUIVIES AVEC CE PAYS, L'AIDE EN SA FAVEUR EST SPORADIQUE : SEULEMENT DEUX PROJETS DEPUIS 1976 POUR UN MONTANT TOTAL DE 4,1 MIO ECUS).

2.7 PAYS EXPORTATEURS DE BLE

UNE REUNION DES REPRESENTANTS DES PAYS EXPORTATEURS DE BLE (ETATS-UNIS, AUSTRALIE, CANADA, ARGENTINE, CEE) S'EST DEROULEE LES 4 ET 5 OCTOBRE DERNIER A BARILOCHE EN ARGENTINE, A L'INVITATION DU GOUVERNEMENT ARGENTIN.

CETTE REUNION A PORTE SUR LA SITUATION DU MARCHÉ MONDIAL DE BLE ET SES PERSPECTIVES POUR LA CAMPAGNE 1984/85, AINSI QUE SUR LES POLITIQUES SUIVIES PAR CHAQUE PAYS SUR LE PLAN DE LA PRODUCTION ET DES ECHANGES.

LA COMMUNAUTE POUR SA PART A FAIT PART DES MESURES QU'ELLE ENTENDAIT ADOPTER POUR FAIRE FACE A LA RECOLTE EXCEPTIONNELLE QUI S'ETAIT PRODUITE, NOTAMMENT DE SON INTENTION, D'UNE PART D'EXPORTER DE PLUS GRANDES QUANTITES QUE LES ANNEES PASSES, D'AUTRE PART DE CONSTITUER DES STOCKS.



2.8 VIANDE BOVINE LONGEEE : CONTINGENT TAR. IRE 1984

CONFORMEMENT AU REGLEMENT, LA COMMISSION SOUMET AU CONSEIL UN RAPPORT SUR LES QUANTITES POUR LESQUELLES DES CERTIFICATS ONT ETE DELIVRES DANS CHAQUE ETAT MEMBRE :

- DU 1ER JANVIER AU 31 AOUT, DES CERTIFICATS ONT EFFECTIVEMENT ETE DELIVRES POUR UN MONTANT TOTAL DE 35.836 T. SOIT 55,1 O/O DES QUANTITES TOTALES PREVUES.
- FIN AOUT, LES REPRESENTANTS DES ETATS MEMBRES ONT DECLARE QUE LES CERTIFICATS RELATIFS A LA QUANTITE RESTANT A ATTRIBUER SERAIENT DELIVRES D'ICI LA FIN DE L'ANNEE. LA COMMISSION ESTIME DANS CES CONDITIONS QU'IL N'Y A PAS LIEU DE PROCEDER A UNE REPARTITION DU CONTINGENT. CE SERA AU CONSEIL DE DECIDER.

2.9 CREDITS A L'EXPORTATION

LE CONSEIL DEVRAIT ADOPTER LORS DE SA SESSION DES 22/23 OCTOBRE LA DECISION PROROGANT JUSQU'AU 15 AVRIL 1985 LA DECISION RELATIVE A L'APPLICATION DE CERTAINES LIGNES DIRECTRICES DANS LE DOMAINE DES CREDITS A L'EXPORTATION BENEFICIANT D'UN SOUTIEN PUBLIC (LE 'CONSENSUS').

2.10 COOPERATION ECONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE EN

MEDITERRANEE

DU 16 AU 26 OCTOBRE SE TIENDRA A VENISE, A L'INVITATION DU GOUVERNEMENT ITALIEN, UN SEMINAIRE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE DANS LE CADRE DES SUITES DE LA CONFERENCE SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (CSCE).

CE SEMINAIRE AVAIT ETE DECIDE EN 1983 LORS DE LA REUNION DE MADRID DE LA CSCE, NOTAMMENT AFIN DE REPENDRE AUX DEMANDES MALTAISES D'ASSOCIATION DES PAYS DE LA MEDITERRANEE-SUD AU PROCESSUS CSCE. IL A POUR OBJET DE PASSER EN REVUE LES INITIATIVES PRISES OU ENVISAGEES DANS LES SECTEURS DEFINIS DANS LE RAPPORT ADOPTE A LA REUNION DE LA VALETTE SUR LA COOPERATION EN MEDITERRANEE (FEVRIER-MARS 1979), ET DE STIMULER, LE CAS ECHEANT, DES ACTIONS PLUS AMPLES DANS CES SECTEURS.

SONT INVITES A PARTICIPER, EN DEHORS DES 35 ETATS PARTICIPANTS A LA CSCE, LES ETATS MEDITERRANEENS NON PARTICIPANTS (ALGERIE, EGYPTE, ISRAEL, LIBAN, LIBYE, MAROC, SYRIE ET TUNISIE) AINSI QUE CINQ ORGANISATIONS INTERNATIONALES (UNESCO, CEE-NU, PNUG, OMS, UNION INTERNATIONALES DES TELECOMMUNICATIONS).

LA COMMISSION SERA PRESENTE AU SEMINAIRE DANS LA DELEGATION DE LA PRESIDENCE, COMME D'USAGE DANS LE CADRE CSCE.

2.11 ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

LE CONSEIL A ARRETE DEUX RESOLUTIONS CONCERNANT :
A) LA RELATION ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT :
DANS LES PRIORITES DE SON PROGRAMME D'ACTION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT (1982-1986), LA COMMUNAUTE A RETENU LA COOPERATION AVEC DES PAYS EN DEVELOPPEMENT. CONSIDERANT QUE CES PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT PEUVENT ETRE L'OCCASION D'UNE COLLABORATION ET D'UNE SOLIDARITE PLUS GRANDES AVEC CES PAYS ET PROFITABLES AUX DEUX PARTIES, LE CONSEIL ET LES REPRESENTANTS DES DIX ONT DECIDE D'ADHERER AUX PRINCIPES DE LA DECLARATION DU 1ER FEVRIER 1980 SIGNEE PAR LE PNUE ET DIX INSTITUTIONS MULTILATERALES ET ONT DEMANDE A LA COMMISSION D'ETUDIER LES POSSIBILITES D'UNE MEILLEURE CONVERGENCE DES EFFORTS DEPLOYES.

B) DE NOUVELLES FORMES DE COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET PARTICULIEREMENT POUR LES RESSOURCES EN EAU POTABLE.

(D'AUTRE PART, A L'INITIATIVE DE M. NARJES, LA COMMISSION ORGANISERA CONJOINTEMENT AVEC LE NATIONAL BOARD FOR SCIENCE AND TECHNOLOGY, UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES PROBLEMES POSES PAR LES PRODUITS CHIMIQUES UTILISES EN AGRICULTURE DU 15 AU 17 OCTOBRE A DUBLIN.)

2.12 CONFERENCE MER DU NORD

LA COMMISSION A AUTORISE M. NARJES A SIGNER LES RESOLUTIONS QUI SERONT ADOPTEES A L'ISSUE DE LA CONFERENCE SUR LA PROTECTION DE LA MER DU NORD QUI AURA LIEU LES 31 OCTOBRE ET 1ER NOVEMBRE A BREME (NOTRE TELEX DU 28 SEPTEMBRE).

DERNIERE MINUTE

NEGOCIATIONS ACP-CEE

NOUS RENDRONS COMPTE LA SEMAINE PROCHAINE, EVENTUELLEMENT PAR FLASH SPECIAL, DES RESULTATS DES NEGOCIATIONS EN COURS, QUI APRES DEUX JOURNEES DE PROLONGATION, SE POURSUIVENT ENCORE CE VENDREDI SOIR AU CENTRE BORSCHETTE.

E.NOEL, SECRETATRE GENERAL, COMEUR

NNNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B

International Telex

Inc.

Western Union International, Inc.